



SCoT

- SCoT approuvé
- SCoT en révision
- SCoT en élaboration

Administratif

- Commune
- Limite régionale
- Limite départementale
- Frontière nationale

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale. Créé en 2010 par la loi Engagement National pour l'Environnement (ENE), il détermine un projet de territoire qui met en cohérence les politiques dans des domaines divers dont l'environnement fait partie.

Il a notamment pour principe la préservation de l'environnement et la gestion économe des sols.

Le SCoT comprend trois documents :

- un rapport de présentation qui contient un diagnostic et - une évaluation environnementale,
- un projet d'aménagement et de développement durables (PADD), un document d'orientation et d'objectifs (DOO).

Conception : DREAL Hauts-de-France/SIDDEE/PAD
 Données sources : SCoT : DREAL Hauts-de-France (03/2021)
 Fonds de plan : © IGN ADMIN EXPRESS ®
 Date de réalisation : 06/01/2021
 Réf. : 20-009-L

